



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB - 09.07.2019

Numéro de publication: AB01-0000003070

Canton: FR

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail Jean Weibel SA entreprise de construction

Jean Weibel SA entreprise de construction

CHE-105.903.246

Les Prâlets 34

1484 Granges-de-Vesin

Permis de travail de nuit, dimanche et les jours fériés

art. 17, 19 et 20a de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 19-000887

N° d'établissement: 61412381

Pan d'entreprise: Centrale d'enrobage : production / fourniture d'asphalte pour des travaux de génie civil (route et/ou gare) qui se font en dehors des heures d'exploitation des usagers

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques (art. 28, al. 1 OLT 1)

Personnel: 4 H

Validité: 16.08.2019 – 16.08.2022

Complément à l'autorisation: Renouvellement avec modification

Autorisation pour: FR

Toute personne dont les droits ou obligations sont affectés par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et qui est habilitée à faire recours peut, dans les dix jours suivant la publication de la demande, consulter le dossier auprès du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Conditions de travail, protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne, après s'être annoncée au préalable par téléphone au 058 462 29 48.